



Délibération N°13-30062020

Nombre de Délégués :

En exercice	120
Présents	77
Procurations	11
Votants	88

Objet : Intégration de deux contrats à durée déterminée sur les grades d'Adjoint Technique et d'Adjoint Administratif

L'an deux mille vingt, le trente juin, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES** du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 22/06/2020*

Etaient présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR :

BEYNAC ET CAZENAC :

LA ROQUE GAGEAC : M. Bernard PICHENOT

MARCILLAC ST OUINTIN : Mme Nicole LALANDE

MARQUAY : M. Daniel LALEU, Mme Sylvie JESINGHAUS

PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE, M. Ludovic DEURRE,

SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL, Mme Marie Pierre VALETTE

ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE

STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU

ST VINCENT DE COSSE : M. Xavier MARQUEZE, M. Antoine DEVIGNE

ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE, Mme Christine DANGREMONT

VEZAC : M. Christian ROBLES

VITRAC : M. Eric GAUTHIER

TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FENELON :

ARCHIGNAC : Mme Josiane FRAYSSE, M. Joël PARKITNY

BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT

CALVIAC EN PERIGORD : Mme Sylvie MENARDY

CARLUX : Mme Lyse FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE

CARSAC AILLAC : M. Laurent LACOMBE, Mme Andrée CAMBIER

CAZOULES : Mme Joëlle MARIE, M. Gérard VIELLE

JAYAC : M. Guy ESTRUC, M. Francis JAGOURD

ORLIAGUET : M. Alain MARINIER

PAULIN : M. Alain PERIQUOI, Mme Catherine CHEYROU

PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT

PRATS DE CARLUX : Mme Héroïse MARADENE, Mme Brigitte TEILLAC-PALADE

ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magali LOPEZ, Mme Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU

ST GENIES : M. Michel LAJUGIE, M. Charles MOCINA

ST JULIEN DE LAMPON : M. Jean-Pierre HAMEL, Mme Chantal LAVILLE

STE MONDANE : M. Eric BOURDET, M. Gilles ARPAILLANGE

SALIGNAC EYVIGUES : M. Didier ELBARY, M. Gilbert DUMONT

SIMEYROLS : M. Fabrice LEFEVRE, Mme Marlène RODRIGUEZ

VEYRIGNAC : Mme Sylvaine BERNARDIN, Mme Claudie DENIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DOMME VILLEFRANCHE DU PERIGORD

AR PREFECTURE

024-252402284-20200630-D1330062020-DE
Regu le 06/07/2020

BOUZIC : M. Cyril VIELESCOT
CENAC ET ST JULIEN : M. Jean-Luc BRUGUES, Mme Huguette ROBISSOUT
DOMME : M. Francis COUSIN
GROLEJAC :
ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU
ST LAURENT LA VALLEE :
ST POMPON :
CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. Christian ARNOUIL
DAGLAN : Mme Marie-Hélène VASSEUR
FLORIMONT GAUMIER : M. Mathias LUCAS
NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS
ST CYBRANET : M. Georges VIDAL, M. Hervé MALAURIE
ST MARTIAL DE NABIRAT :
VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP
LES EYZIES : Mme Amandine DALBAVIE
LES FARGES :
PEYZAC LE MOUSTIER :
ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID
SERGEAC : Mme Michèle VALETTE, Mme Pierrette BELMONT
VALOJOUX :
LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Arnaud CARBONNET
FANLAC :
MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON, Mme Marie HIAUT
ST LEON SUR VEZERE : M. David LESPINASSE, M. Gé KUSTERS
THONAC :

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DORDOGNE ET FORET BESSEDE :

ALLAS LES MINES : M. Yves GAROUTY
MEYRALS : M. Joël LE CORRE, Mme Jacqueline JOUANEL
BEZENAC : M. Hervé CARVES, M. Alain FREREBEAU

Etaient également présents sans voix délibérative :

M. Laurent GALMOT (Proissans), M. Jérôme NEVEU (St Julien de Lampon), M. Julien TREILLE, (Ste Mondane), M. Christian GARRABOS (Thonac)

Excusés : M. Antoine VAN HUSSEN (*St Aubin de Nabirat*), Mme Isabelle ROUSSEAU (*Saint Martial de Nabirat*), Mme Arlette SOULIAC (*Les Farges*).

Procurations :

M. Ghislain FOURREAUX (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*)
Mme Sandrine PHILIP (*Marcillac-St Quentin*) donne procuration à Mme Nicole LALANDE (*Marcillac-St Quentin*)
M. Patrick PUIDEBOIS (*Orliaguet*) donne procuration à M. Alain MARINIER (*Orliaguet*)
Mme Lydie LACOMBE (*Tamniès*) donne procuration à Mme Valérie CHIOTTI (*Tamniès*)
M. Yannick POINSON (*Daglan*) donne procuration à Mme Marie-Hélène VASSEUR (*Daglan*)
M. Jean-Claude CABANNE (*St Martial de Nabirat*) donne procuration à Mme Christiane DESMOULINS (*Nabirat*)
Mme Marie-Françoise ROUBERGUE (*Castelnaud-la-Chapelle*) donne procuration à M. Alain FREREBEAU (*Bézenac*)
M. Jean-Claude CASSAGNOLE (*Domme*) donne procuration à M. M. Francis COUSIN (*Domme*)
Mme Mélanie PROVOST (*Florimont-Gaumier*) donne procuration à M. Lucas MATHIAS (*Florimont-Gaumier*)
M. Patrick SINGIER (*Vézac*) donne procuration à M. Christian ROBLES (*Vézac*)
Mme Brigitte AUDOUARD (*Ste Nathalie*) donne procuration à M. Dominique CHEYROU (*Ste Nathalie*)

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Le Président expose au Comité Syndical que le SICTOM avait recruté deux personnes sous contrat

AR PREFECTURE

024-252402284-20200630-D1330062020-DE
Regu le 06/07/2020

à durée déterminée. Le premier, très polyvalent, titulaire du permis poids lourds, effectue des remplacements à la collecte, à la conduite de poids lourds ou en déchèterie. La seconde remplace l'agent chargé de l'accueil du public, suite à départ à la retraite en février dernier. Ces deux personnes donnant satisfaction, le Président propose de les intégrer dans les effectifs du SICTOM.



Vu l'avis du Comité Technique, réuni le 22/06/2020,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le Président à ouvrir un poste d'Adjoint Technique, à temps complet, à compter du 01/09/2020, et un poste d'Adjoint Administratif, à temps complet, à compter du 01/09/2020.
- **Donne** un avis favorable à la nomination de ces deux agents, à temps complet, et à compter du 01/09/2020, l'un au grade d'Adjoint Technique et l'autre à celui d'Adjoint Administratif.
- **Modifie** le tableau des effectifs en conséquence.

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 30/06/2020

Le Président,
Jean-Pierre DUBOIS

AR PREFECTURE

024-252402284-20200630-D1330062020-DE
Regu le 06/07/2020